



Préfecture de YONNE
 DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
 Service Santé-Environnement
Contrôle sanitaire des
Eaux destinées à la consommation humaine

Communauté de
l'Auxerrois

31 AOÛT 2009

Auxerre, le 28 août 2009

MONSIEUR LE PRESIDENT COMMUNAUTE DES COMMUNES AUXERROIS COMMUNAUTE DES COMMUNES AUXERROIS 2 TER. Rue FAILLOI 89000 AUXERRE	Président	
	D.G.S	
	D.G.A.	
	A.N.	
	Eau - Voirie	
	Communication	
	Dév. économ.	
	Polit. Ville	
	cadre suivant: Environn.	
	Accueil	

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le
 CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.

COMMUNAUTE COMMUNES AUXERRE

Prélèvement	00050688		
Unité de gestion	0015	COMMUNAUTE COMMUNES AUXERRE	Prélevé le : mardi 11 août 2009 à 11h10
Installation	UDI 000440	AUXERRE	par : Bureau municipal d'hygiène
Point de surveillance	S 0000001389	RIVE DROITE	Type visite : D2
Localisation exacte		9, RUE BASSE PERRIERE	
Commune		AUXERRE	

Analyse laboratoire	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure

Analyse effectuée par : INSTITUT DEPARTEMENTAL DE L'ENVIRONNEMENT ET D'ANALYSES, AUXERRE 8901
 Type de l'analyse : D2 Code SISE de l'analyse : 00050325 Référence laboratoire : 09081100931105

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
FER ET MANGANESE					
Fer total	<25 µg/l				200,00
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU					
Acénaphène	<0,020 µg/l				
Acénaphthylène	<0,020 µg/l				
Anthracène	<0,020 µg/l				
Benzantracène	<0,010 µg/l				
Benzo(a)pyrène *	<0,010 µg/l		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,010 µg/l		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,010 µg/l		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,010 µg/l		0,10		
Chrysène	<0,010 µg/l				
Dibenzo(a,h)anthracène	<0,010 µg/l				
Fluoranthène *	<0,010 µg/l				
Fluorène	<0,020 µg/l				
Hydrocarb.polycycl.arom.(4subst.)	<0,040 µg/l		0,10		
Hydrocarb.polycycl.arom.(6subst.*)	<0,060 µg/l				
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,010 µg/l		0,10		
Naphtalène	<0,020 µg/l				
Phénantrène	<0,010 µg/l				
Pyrène	<0,010 µg/l				



Préfecture de YONNE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
Service Santé-Environnement
Contrôle sanitaire des
Eaux DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

PLV : 00050688 page : 2

Limites de qualité

Résultats

Interieure **superieure** Interieure **superieure**

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Antimoine	<2 µg/l		5,00		
Cadmium	<0,5 µg/l		5,00		
Chrome total	<2 µg/l		50,00		
Cuivre	0,160 mg/L		2,00		1,00
Nickel	<5 µg/l		20,00		
Plomb	<5 µg/l		25,00		


PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Nitrites (en NO ₂)	<0,050 mg/L		0,50		
--------------------------------	-------------	--	------	--	--

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00050688)

Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

P/Le Directeur Départemental
des Affaires Sanitaires et Sociales,
L'ingénieur du génie sanitaire,


Jacqueline LAROSE.